

Parcours pratiquer la comptabilité

Réf. GES0010

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de produire des données comptables et de les interpréter.

Les compétences "métiers" qui seront mises en pratique sont définies comme suit :

- Connaître les techniques comptables afin de tenir une comptabilité au quotidien
- Produire et interpréter un bilan, un compte de résultat, des annexes en intégrant l'ensemble des écritures de régularisation des comptes
- Exécuter les obligations fiscales

Prérequis nécessaires

Connaître le monde de l'entreprise

Public concerné

Pour les managers, responsables de services, toute personne travaillant dans un service comptabilité

Contenu pédagogique

Module 1 : Les écritures comptables quotidiennes (4 jours)

- Le plan comptable et les différentes classes
- La comptabilité en partie double
- L'enregistrement des achats, ventes
- L'enregistrement des opérations de trésorerie
- Le contrôle des comptes de banque et comptes de tiers
- Lire les informations comptables (balance, grand livre)

Module 2 : Les obligations fiscales de l'entreprise (2 jours)

- La TVA – définition

- Les différents régimes de TVA
- La TVA à décaisser
- L'élaboration des déclarations de TVA CA3 et CA12
- La comptabilisation des déclarations de TVA
- Les autres taxes dans les entreprises (TVTS, Taxe apprentissage, Taxe formation professionnelle)

Module 3 : L'arrêté des comptes et la préparation de la clôture (4 jours)

- La notion de rattachement à l'exercice
- Le suivi des investissements
- La vérification des comptes avant travaux d'inventaire
- Les charges et produits à régulariser
- La détermination des provisions
- Le choix des techniques d'amortissements
- L'impact sur le bilan et le compte de résultat par le jeu des écritures
- La cession d'immobilisation
- Les factures et avoirs à recevoir
- Les factures à établir, RFA à établir, Avoirs à établir
- Les charges et produits constatés d'avance
- Les écarts de conversion
- Les provisions pour dépréciation liées aux clients
- Les provisions pour risques et charges liées aux fournisseurs
- La détermination de la dette pour congés payés

Module 4 : Elaborer les documents de fin d'année (1 jour)

- De la comptabilité à l'élaboration du bilan et compte de résultat
- Le compte de résultat et ses différents niveaux
- La construction du bilan
- Les informations à fournir dans l'annexe

Durée

11 jours pour un total de : 77 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 8 juillet 2024 - Page 2/4

- 23 septembre au 16 décembre 2024 à Saintes : 3245.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 3 - Maxi : 10

Intervenants

Formateur consultant sélectionné par la CCI pour son expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences, illustration par des exemples concrets et des exercices pratiques de mise en situation.

Equipements pédagogiques : vidéo projection, paper-board, tableau interactif

Nos salles de formation sont adaptées et conformes à l'accueil du public

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des bénéficiaires et/ou auto-évaluation des bénéficiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation : évaluation des acquis et/ou autoévaluation des bénéficiaires, évaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Remise du certificat de réalisation de la formation

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les publics en situation de handicap sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction de leurs besoins, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoine

Indicateurs-clés de la formation

Indicateurs-clés de la formation : nombre de bénéficiaires formés 2018-06/2023 : 18

Taux de satisfaction : 95.83%

Nombre d'avis : 4

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 8 juillet 2024 - Page 4/4